



Lavour le 19 octobre 2015

## DESENFUMAGE OU MAINTIEN DE L'ENFUMAGE ?

Compte rendu du CTE du 13 octobre 2015

Délégation CGT : 7 représentants CFDT 0 représentant et FO 2 représentants

CTE fleuve avec 5 heures de débat autour de 15 documents et plus de 350 pages à examiner au préalable. Certains documents nous ont été remis seulement le vendredi et d'autres juste lundi, pour un CTE le mardi !!!

### 1- QUESTIONS FINANCIERES ET AUTRES MISERES DE L'ARS !

*Le Directeur des Services Financiers nous a présenté divers documents.*

#### Commentaires CGT :

Tout est en lien avec notre budget...insuffisant. Nous sommes particulièrement malmenés par l'ARS notamment en ce qui concerne la dotation relative à la Psychiatrie.

Nous sommes pénalisés par une sous dotation chronique, inacceptable, dénoncée régulièrement par la CGT depuis de longues années. Certains semblent émerger de leur léthargie et soudainement découvrir les faits...

**Il est grand temps que l'ARS procède à un rééquilibrage conséquent. Il y urgence pour la Psychiatrie mais aussi pour l'ensemble du CH Lavour. Cette discipline représente à elle seule 50% du budget de notre CH !**

### 2- PROJET D'ETABLISSEMENT 2015 / 2020

*Le directeur nous a présenté les grandes lignes de ce document important constitué par le projet médical, le projet de soins, le projet social, le projet qualité et enfin celui contre les infections nosocomiales.*

#### Commentaires CGT :

**Ce document nous a donc été remis seulement lundi, nous le déplorons. Ceci étant, il n'est pas dans les habitudes de la CGT de se complaire dans la plainte.**

Nous avons donc longuement examiné ce projet d'établissement en réunion de préparation du CTE en présence de tous les membres CGT et ce malgré les délais restreints.

Nous avons surtout insisté en CTE sur le projet médical et fait remarquer qu'il était construit autour d'axes déjà bien avancés (projet nécessaire et important SSR et Mater) ou « guidé » par des injonctions de l'ARS (Psycho gériatrie et projet Ados Lavour par ex) !

On retrouve d'ailleurs dans ce document l'expression « *sous l'angle de la tutelle* ». Ça laisse de fait moins de place pour d'autres pistes...

#### Plusieurs axes et thématiques figurent dans ce projet :

##### **Psychiatrie :**

- Projet Ados sur Lavour, extension de l'HJ de pédopsychiatrie sur Castres, équipe mobile ados. Cette thématique est validée par l'ARS avec financement.
- Parcours de soins en addictologie, parcours de soins sujet en difficulté de réinsertion sociale avec évolution de Fiac.
- Le projet d'aménagement du Pech figure dans le document mais pas de financement à ce jour...

#### **Autres axes :**

- SSR, la Mater, la psycho gériatrie sur l'Unité de Psychiatrie à Castres (15 lits).
- Unité de court séjour Gériatrique rattachée à la Médecine
- Développement de l'ambulatorio (un serpent de mer...) et élaboration d'une étude pour acquisition d'une IRM.

**Le projet de soin**, lui, colle un peu trop à notre goût, aux élucubrations de la certification.

**Quant au projet social** il reste encore bien trop flou.

Il reprend très à la marge certaines pistes élaborées par la CGT et remises au DRH dans un document contributif à la réflexion, comportant 5 items et 20 propositions sociales.

Même chose pour la prévention des risques psycho sociaux. Nous avons communiqué au DRH un plan d'action précis, décliné en 5 objectifs.

La CGT du CH Lavour ne ronronne pas entre deux élections, nous sommes disponibles, actifs et force de proposition dans l'intérêt de tous les agents du CH Lavour.

La balle est dans le camp du DRH. Il peut rajouter d'autres de nos propositions...

En conclusion, comment être contre des projets très importants (SSR et Mater par ex) et déjà plus qu'avancés ?

**Nous sommes favorables aux projets, sous réserves que l'ARS les accompagne financièrement à hauteur acceptable. Et là nous avons des attentes !**

**Le rééquilibrage Tarn Nord/Tarn Sud en faveur de la Psychiatrie du CH Lavour, déjà abordé plus haut, est vital et urgent pour l'équilibre financier de notre CH.**

<b>Vote projet médical: CGT Pour (7) sous réserve (notée dans le PV) d'un accompagnement acceptable de l'ARS. FO s'abstient CFDT : absent donc pas de vote...</b>
---

### **3- AVENIR DU LABORATOIRE DU CH LAVOUR**

*Le DRH nous a présenté une convention de partenariat qui lie le CH Lavour et le Labo du CHU. Le laboratoire dans le cadre de la certification de tous les laboratoires. Un cadre Sup du Labo du CHU nous a amené un certain nombre d'explications.*

#### **Commentaires CGT :**

Nous ne reviendrons pas sur les démarches de certification en général, toutes issues du monde de l'industrie, de l'entreprise ! Des véritables outils de réorganisations des services voire de restructurations en profondeur.

Pour satisfaire à ces exigences, ces diktats, nous étions obligés d'accepter une forme d'annexion de notre labo par celui du CHU. C'est désormais quasi chose faite.

La CGT a conscience de la nécessité de nous adosser au CHU. Pour autant nous avons relayé des préoccupations légitimes de l'équipe, partagées par la CGT !

- Diminution du nombre d'ETP de technicien de laboratoire. Elle est réelle
- Disparition du poste de la secrétaire médicale transformé en tech de labo. Que va devenir cette personne malmenée par cette restructuration ?
- Le personnel du CH Lavour est mis à disposition du CHU. La CGT du CH Lavour a toujours demandé avec insistance que les agents restent rattachés à notre CH. Ce sera le cas
- La CGT a également demandé qu'en cas d'arrêt maladie sur le CHU les agents du CH Lavour ne soient pas sollicités pour aller remplacer là bas. Nous avons des garanties, c'est acté.
- Nous demandons qu'une évaluation soit réalisée dans des délais raisonnables afin de pointer, si c'est le cas, les dysfonctionnements éventuels avec des actions pour les régler. Cette évaluation aura bien lieu.

<b>Vote projet Labo: CGT abstention FO également CFDT absent donc pas de vote...</b>
--

## **4- QUESTIONS CGT**

### **a) Point projet Ados Lavour**

Notre demande est simple : y voir enfin plus clair !

Nous avons demandé:

- Le nom du médecin qui pilote le projet et celui du médecin qui interviendra demain dans ce service.
- Un document de travail, un projet pour nourrir la réflexion et les échanges.
- Le maintien impératif d'une équipe pluridisciplinaire au sens large et nous réaffirmons notre refus de laisser un infirmier travailler seul avec 5 ados...
- En parallèle la CGT du CH Lavour a demandé un CHSCT extraordinaire.

Nous suivons ce dossier avec la plus grande attention. Si des réponses insatisfaisantes ou trop évasives nous sont données, si le flou persiste, alors nous actionnerons d'autres leviers.

Il est hors de question que ce service ouvre dans la précipitation et sans qu'au préalable une réflexion et une concertation la plus large possible des acteurs et de leurs représentants ne soient menées.

### **b) Communication aux agents du bilan des jours restants à prendre et des heures effectuées**

De nombreux agents se plaignent de ne pas avoir accès à ces bilans. Nous demandons que ça change enfin.

Nous proposons de mettre à disposition ce bilan sur intranet pour tous les agents du CH Lavour...comme au CHU, symbole de l'excellence et si souvent cité en exemple !

### **c) Absentéisme à la MAPAD**

Ce service s'est retrouvé confronté à un absentéisme cumulé. L'équipe a été en grande difficulté. C'est anormal. Des mesures ont été prises mais de manière insatisfaisante pour la CGT. Une lecture de ces arrêts doit être réalisée en particulier par le CHSCT.

### **d) Résorption de l'emploi précaire**

Nous attendons plus encore de la part du DRH. Ce dispositif important doit être poursuivi. Il y a encore des attentes et des situations à régler. Nous attendons également l'organisation d'un concours dans les meilleurs délais pour les moniteurs éducateurs.

### **e) Salaires et primes des contractuels**

**Voilà un sujet sensible.** Des collègues en CDD, catégorie C, en clair les plus petits salaires du CH Lavour, nous ont fait part d'une suppression de certaines primes, en particulier pour ceux embauchés après le 1<sup>er</sup> janvier 2015 !

La CGT a de suite interpellé la Direction et distribué il y a deux mois un tract intitulé « *La Direction fait des économies sur le dos des contractuels* ».

**Ce qui se passe est honteux et indigne nous l'avons dit d'abord au DRH, toujours aussi à l'aise, imperturbable, bien assis confortablement sur son bilan social en carton, et qui semble trouver cela normal !**

Nous l'avons dit aussi au Directeur par intérim, on veut bien sourire par exemple des fariboles de la certification ou autres « joyeusetés », mais là ça nous fait pas rire.

**Le Directeur, s'il veut faire honneur à sa fonction, ne peut pas cautionner que l'on ampute les salaires des plus démunis du CH Lavour : des agents en CDD et en catégorie C.**

150 euros, voire plus, sucrés d'une feuille de paie déjà plus que légère, ça plombe un budget.

Si la Direction maintient cette volonté inacceptable d'étrangler les CDD, elle se positionne de façon éhontée et gratte du pognon sur leur dos et leur petit salaire. Scandaleux.

Monsieur le Directeur, si vous êtes un tant soit peu sensible à l'équité et au service public, corrigez au plus vite le tir.

Cette inégalité insupportable, fait mal aux CDD, elle nous fait mal et discrédite le CH Lavour.

Leurs salaires sont sans commune mesure avec ceux d'un Directeur, d'un attaché de direction ou d'un anesthésiste...

La CGT du CH Lavour demande au Directeur de lister les agents concernés et de réajuster en urgence leur salaire.

Monsieur le Directeur, vous en avez la possibilité par avenant aux contrats.

Notre demande semble avoir été entendue.

Enfin pour encourager le Directeur, nous lui rappelons que nous parlons ici d'une dizaine d'agents, peut être 15, aux quels il pourrait envoyer un signal fort, social et juste.

**C'est pour eux notre demande, notre exigence.**

#### **4 - CONCLUSION**

La CGT a des attentes fortes de la part de l'ARS, nous l'avons vu, surtout en matière de budget et de projets financés.

Mais nous avons aussi des attentes encore plus fortes du côté de la Direction du CH Lavour : réflexion partagée et incontournable pour les projets à venir, amélioration des conditions de travail, déroulement de carrière des titulaires, raccourcissement des délais avant mis en stage ou encore évolution des salaires des CDD et CDI.



### **CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !**

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : [cgt.chlavour@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavour@wanadoo.fr)

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)